



Le SNES, pour agir ensemble

## LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE

Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU - syndicat majoritaire dans le second degré - dans votre établissement, lors de mobilisations, à l'occasion d'une demande de mutation, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, les pratiques professionnelles, l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent.

Il est à la fois critique à l'égard des réformes et force de proposition. Il porte ainsi la parole de la profession.

Il vous propose des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, de stages académiques et nationaux, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Ces réflexions s'appuient sur un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques, qui permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des disciplines. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline, sans regard hiérarchique.

### Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqué.e.s reçoivent et sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/> Rubrique **Mon métier**

Espace pratiques professionnelles :

<https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

### Comment participer ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions, et être inscrit.e sur une liste de discussion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Et vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU et à son positionnement.

### Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissages, pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues de votre discipline.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire (voir au dos).

**Pour d'autres informations :**

[contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHERER AU SNES-FSU

**Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>**

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD)

# PHILOSOPHIE

**Les réformes du lycée de 2010 et 2019 (Chatel et Blanquer)** ont considérablement alourdi la charge de travail des professeurs de philosophie durant l'année : fin de la série L avec ses 8h hebdomadaires, remplacée par des groupes de spécialité à 2 ou 3h ; augmentation des effectifs en tronc commun ; regroupements étranges de classes technologiques dans des groupes STL+STMG ou autres ; fin du cadrage national des dédoublements en séries technologiques, etc. De même, en juin, la charge de travail augmente elle aussi, tandis que les conditions de travail se dégradent : correction dématérialisée imposée sans concertation, correction de l'épreuve de philosophie + jury de grand oral + désormais correction des épreuves de spécialité en juin.

**L'action du SNES a néanmoins permis de limiter certaines dérives.** Pour les dernières années, citons, pêle-mêle une note ministérielle qui recommande des dédoublements en série technologique, le maintien de la notion « le travail » dans les programmes de série générale, l'abandon du projet ministériel de diminution des heures de philosophie en classes préparatoires aux écoles de commerce, une plus grande place accordée aux femmes dans le choix des œuvres en CPGE scientifique, le retour des épreuves de spécialité en juin et, au niveau local, la défense de plusieurs collègues face à des pressions de leur hiérarchie.

Notre réflexion collective porte sur

- les programmes de philosophie, d'EMC et HLP
- les épreuves du baccalauréat
- Les conditions matérielles de notre travail (horaires, effectifs, dédoublements...)
- la démocratisation de la philosophie (en particulier au LP)
- les effets de la réforme sur l'enseignement de la philosophie.
- la correction du baccalauréat et la numérisation des copies.
- La place de la philosophie dans le lycée.
- La place de la philosophie dans le post bac.
- Le format des concours de recrutement.
- La formation continue offerte aux enseignants.
- La liberté d'expression des professeurs

**Défenseur de la liberté philosophique et pédagogique des enseignant.e.s,** le SNES-FSU échange régulièrement avec la profession à l'occasion de journées de réflexion disciplinaire qu'il organise, tant au niveau académique que national et qui sont l'occasion d'élaborer collectivement les propositions que nous voulons porter.

## Les propositions actuelles du SNES-FSU :

- Une limitation raisonnable du nombre d'élèves par professeur (ce qui passe notamment par un dédoublement systématique des classes technologiques au-delà de 24 élèves par classe).
- Un temps de concertation intégré à notre service pour l'enseignement d'HLP.
  - Des heures intégrées aux services des professeurs de philosophie volontaires pour participer aux ateliers de philosophie en lycée professionnel. En accord avec le SNUEP-FSU (syndicat de l'enseignement professionnel), cette mise en œuvre doit faire l'objet d'une dotation spécifique et à terme, d'une implication significative des PLP (nouvelle bivalence ?).
  - Une consultation réelle de la profession sur les épreuves du baccalauréat, en particulier sur HLP et sur les épreuves de la voie technologique au format par trop fluctuant.
  - Une consultation réelle de la profession permettant de faire un bilan d'étape sur les programmes.
  - Un calendrier du baccalauréat qui permette des délais de correction décents.
  - Un retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes dans toutes les disciplines (y compris la spécialité abandonnée en fin de première).
  - Le maintien de trois spécialités en terminale, pour éviter la concurrence délétère entre les enseignements.
- Le SNES-FSU s'oppose à l'obligation d'évaluer l'EMC de manière chiffrée.

Septembre 2023

Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignant.e.s. Le SNES-FSU **vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique :**

• retrouvez des ressources, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site du SNES-FSU :

<https://www.snes.edu/metiers/philosophie/> et <https://pratiquesprofessionnelles.blog.snes.edu>

• POUR PARTICIPER, demander son inscription sur une liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : [philosophie@snes.edu](mailto:philosophie@snes.edu)